


Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2021/2712(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur la situation en Afghanistan		
Sujet 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux		
Zone géographique Afghanistan		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
08/06/2021	Débat en plénière		
10/06/2021	Décision du Parlement	T9-0294/2021	Résumé
10/06/2021	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/2712(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B9-0321/2021	08/06/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0324/2021	08/06/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0325/2021	08/06/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0326/2021	08/06/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0327/2021	08/06/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0329/2021	08/06/2021	EP	
Proposition de résolution commune		RC-B9-0324/2021	08/06/2021		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0294/2021	10/06/2021	EP	Résumé

Résolution sur la situation en Afghanistan

Le Parlement européen a adopté par 614 voix pour, 34 contre et 39 abstentions, une résolution sur la situation en Afghanistan.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et ECR.

Les députés ont rappelé que l'Afghanistan était le premier bénéficiaire de l'aide au développement de l'UE dans le monde. Entre 2002 et 2020, l'UE a fourni plus de 4 milliards d'euros, et a déjà promis 1,2 milliard d'euros d'aide à long terme et d'urgence pour la période 2021-2025.

L'Afghanistan se trouve à un moment critique, du fait de la confluence d'une situation intérieure fragile, d'une détérioration de la sécurité, de pourparlers de paix intra-afghans dans l'impasse et de la décision de retirer les troupes américaines et de l'OTAN d'ici le 11 septembre 2021, ce qui peut apporter de nouvelles incertitudes, moins de stabilité, un danger d'intensification des conflits internes et un vide qui, dans le pire des cas, sera comblé par les Talibans. Le Parlement s'est dit préoccupé par le fait qu'il s'agirait d'une perspective très inquiétante pour le pays et pour la durabilité des réalisations et des progrès sociopolitiques des 20 dernières années.

Augmentation de la violence

La résolution a condamné dans les termes les plus forts l'augmentation alarmante de la violence en Afghanistan, y compris les assassinats ciblés d'enfants, de femmes exerçant une profession libérale, de journalistes et de travailleurs des médias, d'éducateurs, de défenseurs des droits de l'homme, de la société civile, de militants, de médecins, de fonctionnaires et de membres du pouvoir judiciaire. Le Parlement a exhorté toutes les parties à convenir immédiatement d'un cessez-le-feu permanent et complet.

Le Parlement a déploré que les femmes et les filles continuent d'être confrontées à des défis importants, notamment la violence domestique, sexuelle et sexiste, le mariage forcé et l'accès limité aux soins de santé. Les progrès dans ces domaines doivent rester une priorité absolue pour l'UE.

La résolution a souligné que pour tirer parti des réalisations des vingt dernières années, l'État afghan doit s'engager véritablement à combattre et à prévenir le terrorisme et les groupes armés, la production et le trafic de drogue, ainsi qu'à s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et forcée et à la gérer.

Le Parlement a condamné toute activité terroriste et toute attaque terroriste en Afghanistan. À cet égard, il a demandé qu'une enquête crédible et transparente soit menée sous les auspices des Nations unies sur le récent attentat qui a visé une école de filles, tuant 85 personnes, pour la plupart des filles âgées de 11 à 17 ans, ainsi que sur l'attentat perpétré le 12 septembre 2001 contre la maternité de l'hôpital Dacht-e Bartchi à Kaboul, soutenu par Médecins Sans Frontières.

Retrait des troupes

Le Parlement a demandé au Conseil, au Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et à la Commission d'élaborer et de présenter au Parlement, dans les meilleurs délais, une stratégie globale pour la coopération future avec l'Afghanistan après le retrait des troupes des alliés de l'OTAN, et invité l'UE et ses États membres, l'OTAN et les États-Unis à rester engagés dans cet objectif. Le Parlement soutient, à cet égard, la reprise immédiate des pourparlers de paix à Doha afin de parvenir à un règlement politique du conflit et à un cessez-le-feu permanent négocié à l'échelle nationale.

Le Parlement a réaffirmé la nécessité d'un soutien continu de l'UE pour aider l'Afghanistan à lutter contre la pandémie de COVID-19, pour fournir des vaccins aux Afghans et pour aider à organiser les efforts de vaccination, ainsi que pour faire face aux menaces urgentes pour la sécurité alimentaire en raison du changement climatique et des sécheresses.

Enfin, la sécurité des forces et du personnel européens en Afghanistan devrait être renforcée, ainsi que celle du personnel local qui travaille ou a travaillé pour les représentations des États membres ou la délégation de l'UE dans le pays.